



**APPEL A CANDIDATURE POUR INSCRIPTION EN MASTERE
PROFESSIONNEL
E-Business (formation à distance)
2022-2023**

I- Présentation du Mastère :

L'ESEN organise en partenariat avec le Centre National de Formation Continue et de Promotion Professionnelle (CNFCPP) un concours pour la sélection des candidats au Mastère professionnel en E-Business formation à distance au profit des professionnels, pour l'année universitaire 2022-2023.

Mastère	Acronyme	Capacité d'accueil	Public cible*	Licences Concernées
Mastère Professionnel à distance en E-Business	E-Business	45	Professionnels	Informatique appliquée à la gestion ou diplômes équivalents

La formation se déroulera sur le site www.ipst.edunet.tn avec des séances quotidiennes de tutorat en ligne de 20h à 22h et des séances de regroupement en présentiel les samedis.

Etapes	Dates
Soumission électronique (sur le site eot.edunet.tn)	Du 03 juin 2022 au 24 juin 2022
Webinaire d'information sur le mastère	Le 10 juin 2022
Résultats du classement des dossiers déposés en ligne	Le 30 juin 2022
Acceptation des demandes de contestation	Au plus tard le 04 juillet 2022
Dépôt du dossier administratif (Version Papier)	Du 04 au 08 Juillet 2022
Diffusion de la liste des candidats sélectionnés pour l'entretien oral	Le 15 juillet 2022
Acceptation des demandes de contestation	Du 18 au 21 juillet 2022
Organisation des entretiens oraux	Début septembre
Diffusion de la liste définitive des candidats retenus	Le 15 septembre 2022
Acceptation des demandes de contestation	Au plus tard le 21 septembre 2022

*** Le public cible est exclusivement professionnel ayant une expérience cumulée d'au moins 2 ans.**



II- Phase 1 : Soumission électronique du 03 juin 2022 au 24 juin 2022

Cette étape est obligatoire et indispensable à la sélection des dossiers.

Tout dossier non déposé électroniquement sur le site <http://eot.edunet.tn> ne peut faire l'objet d'un dépôt papier dans la deuxième étape.

Tout dépôt électronique doit être conforme au dossier papier qui sera demandé dans la deuxième étape si le candidat est retenu.

Les résultats du classement des dossiers déposés en ligne seront diffusés sur le site de l'ESEN et à l'IPST de Tunis à partir du **30 juin 2022**

Les demandes de contestation sont acceptées au plus tard le **04 Juillet 2022**.

La liste des candidats retenus n'est considérée comme définitive qu'après réception, vérification des dossiers version papier et passage de l'entretien oral.

III- Calcul des scores de classement

Les différents dossiers seront classés suivant un score comptabilisé comme suit :

- La moyenne générale du candidat durant les trois années de licence
- Le passage en session de rattrapage sera sanctionné par un malus **0.35 pts** déduit de la moyenne des 3 années de licence.
- Tout redoublement sera sanctionné par un malus **0.7 pts** déduit de la moyenne des 3 années de licence.

$$\text{Score} = \frac{(M1 + 2M2 + M3)}{4} - \text{Malus (redoublement)} - \text{Malus (rattrapage)}$$

Remarque :

- **Pour les maitrisards : M3= M3+M4**

2

- **Pour les ingénieurs : M1, M2, M3 concernent les années de spécialité**

IV- Phase 2 : Dépôt du dossier administratif (Version Papier) Du du 04 au 08 juillet 2022

Tous les candidats retenus dans la liste principale (Liste 1) ou la liste d'attente (Liste 2) **seront invités par SMS** à déposer leurs dossiers papiers à l'IPST de Tunis.

Horaire de dépôt des dossiers : du Lundi au vendredi de 9h à 13h

Tout dossier incomplet n'est pas accepté.

Tout dossier non conforme aux données auto-enregistrées en ligne sera éliminé.



La liste des candidats présélectionnés sera diffusée à partir du **15 juillet 2022** sur le site web de l'ESEN et à l'IPST de Tunis.

Les demandes de contestation sont acceptées au plus tard le **21 juillet 2022**.

V- Phase 3 : entretien d'admission oral :

Les entretiens se dérouleront début Septembre. Tous les candidats présélectionnés **seront avisés par SMS de la date et l'heure de l'entretien**. L'objectif de l'entretien serait d'évaluer la motivation du candidat ainsi qu'une appréciation de son curriculum vitae.

Tout candidat qui s'absente à l'entretien sera éliminé de la liste.

La liste définitive des candidats retenus sera diffusée à partir du **15 Septembre 2022** sur le site web de l'ESEN et à l'IPST de Tunis.

Les demandes de contestation sont acceptées au plus tard le **21 Septembre 2022**.

VI- Dossier Administratif

Le dossier papier est constitué de :

1. Deux copies de la CIN /Passeport pour les étudiants étrangers ayant eu leurs diplômes en Tunisie.
2. Deux copies certifiées conformes du Baccalauréat et des autres diplômes obtenus (Licence, maîtrise).
3. Deux copies certifiées conformes des relevés de notes des trois années de licence /les quatre années de maitrise/ les trois années de spécialité du cycle ingénieur.
4. Deux copies certifiées conformes du relevé de notes du baccalauréat.
5. Deux attestations de travail (récentes au moins 1 mois)
6. Deux copies du Curriculum Vitae.
7. Une fiche de renseignement à remplir. Cette fiche est à retirer du site web de l'ESEN (www.esen.tn) ou du service de scolarité.
8. 2 photos
9. 2 enveloppes timbrées (mettre l'adresse complète clairement sur une feuille et l'insérer dans l'enveloppe)
10. Une charte du mastère ESEN où ils s'engagent à être présents dans les séances de cours et à ne pas être inscrits à d'autres mastères.

VII- Informations sur le mastère :

Pour s'informer sur le mastère objet de cet appel à candidature, les candidats peuvent consulter la fiche du mastère <https://bit.ly/3eXB1v6>. En cas de besoins d'informations complémentaires, veuillez contacter la présidente de la commission du mastère Dr Mariem EL GHALI MANSOURI elghalimyriam@esen.tn.